Condition féminine Canada

2011–2012
Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Diane Finley
Ministre des Ressources humaines
et du Développement des compétences

L'honorable Rona Ambrose
Ministre des Travaux publics et des Services
gouvernementaux et ministre de la Condition féminine

Table des matières

Message de la ministre **1**

Section I – Survol de l'organisation **3**

Raison d'être 3

Responsabilités 3

Résultat stratégique et architecture des activités de programme 4

Priorités organisationnelles 5

Analyse des risques 6

Sommaire du rendement 7

Évaluation environnementale stratégique 10

Profil des dépenses 10

Budget des dépenses par crédit voté 11

Section II – Analyse des activités de programme par rapport au résultat stratégique **13**

Activité de programme 1.1 : Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques 13

Activité de programme 1.2 : Participation des femmes à la société canadienne 20

Activité de programme 1.3 : Services internes 25

Section III – Renseignements supplémentaires **27**

Principales données financières 27

États financiers 30

Liste des tableaux supplémentaires 30

Section IV – Autres sujets d'intérêt **31**

Message de la ministre

J'ai l'honneur de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités 2011–2012* de Condition féminine Canada.

Comme ces dernières années, Condition féminine Canada a poursuivi sa collaboration avec un vaste éventail de partenaires pour exécuter son mandat et réaliser les priorités du gouvernement du Canada à l'égard des femmes et des filles. Il a concentré ses efforts dans trois domaines : mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles; améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes; et encourager l'accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision.

En 2011–2012, Condition féminine Canada, par l'entremise de ses investissements dans les programmes et de ses interventions sur le plan des politiques, a atteint ses priorités et obtenu des résultats qui ont aidé à faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes. En outre, une évaluation sommative achevée durant l'exercice visé par le rapport a constaté que le Programme de promotion de la femme demeurait efficace, financièrement responsable et attentif aux besoins des femmes et des filles du Canada.

Une des réalisations les plus remarquables de l'année écoulée a été le rôle de premier plan qu'a joué le Canada dans la proclamation de la *Journée internationale des filles*; le 11 octobre 2012, nous passerons à l'histoire en célébrant cette journée pour la première fois. La Journée internationale des filles nous offre l'occasion de nous renseigner sur les filles et les jeunes femmes qui façonneront l'avenir des familles, des collectivités et des pays, et de nous décider à abolir les obstacles qui les empêchent de réaliser leurs pleines possibilités.

En ce qui a trait à la violence faite aux femmes et aux filles, Condition féminine Canada a renforcé son rôle de chef de file et a collaboré avec des partenaires clés pour s'attaquer à des problèmes importants, notamment la violence commise au nom de l'honneur. L'organisme a facilité le dialogue et diffusé des connaissances; il a recherché des solutions efficaces, comme la mobilisation des hommes et des garçons pour prévenir la violence sexiste; et il a investi près de quatre millions de dollars (sur trois ans) pour un groupe de projets sur le thème : *Mobiliser les jeunes pour prévenir la violence contre les étudiantes sur les campus.*

La collaboration de Condition féminine Canada avec d'autres institutions a rendu possible la publication de la sixième édition de *Femmes au Canada,* un rapport de Statistique Canada. Ce rapport fournit des renseignements clés sur la situation des femmes dans des domaines tels que la sécurité économique, la violence, l'accès à l'éducation et aux possibilités de carrière,

ainsi que des données sur des populations particulières, telles que les immigrantes et les femmes autochtones.

Somme toute, je suis heureuse de faire état de progrès incessants en vue d'améliorer la situation des femmes et des filles au Canada.

Rona Ambrose, C.P., députée
Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
et ministre de la Condition féminine

Section I – Survol de l'organisation

Raison d'être

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme, connu sous le nom de Condition féminine Canada (CFC), est l'organisme fédéral chargé de promouvoir l'égalité des sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. Son mandat légal consiste à « coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent » (1976).

CFC a pour responsabilité d'offrir des conseils stratégiques en matière de politiques, d'appuyer l'analyse comparative entre les sexes (ACS), d'administrer le Programme de promotion de la femme et de promouvoir des dates commémoratives qui ont trait aux femmes au Canada. L'organisme joue aussi un rôle important en aidant le Canada à s'acquitter de ses obligations internationales.

CFC vise à faire progresser l'égalité pour les femmes en axant ses interventions dans trois domaines prioritaires : améliorer la sécurité économique et la prospérité des femmes; éliminer la violence faite aux femmes et aux filles; et encourager les femmes à occuper des postes de responsabilité et de décision.

Responsabilités

CFC est le maître d'œuvre du programme adopté par le gouvernement en vue de promouvoir l'avancement des femmes et des filles vers l'égalité. Pour remplir son mandat, CFC s'unit à de nombreux organismes, s'efforçant de créer des synergies avec les principales parties prenantes, de collaborer avec les différents ordres de gouvernement et de mobiliser les secteurs privé et bénévole.

CFC œuvre dans un environnement complexe où la promotion de l'égalité entre les sexes demeure une responsabilité partagée à l'échelle de l'administration fédérale. Pour procurer des résultats concrets et des avantages durables à la population canadienne, l'organisme s'acquitte de son mandat de manière stratégique, en formant des partenariats et en concentrant ses efforts où ils promettent d'apporter les plus grandes améliorations dans la vie des Canadiennes, femmes et filles, tout en veillant à ce que ses investissements et interventions cadrent avec les priorités du gouvernement du Canada.

En matière de politiques, CFC joue un rôle de courtier du savoir et de facilitateur, c'est-à-dire qu'il donne des conseils, apporte un soutien, effectue des analyses et intervient ou apporte son concours stratégique aux niveaux national et international.

CFC collabore avec les principales parties intéressées pour faciliter l'intégration des spécificités de chaque sexe dans l'élaboration des politiques

et des programmes; l'organisme encourage également l'application de l'ACS, méthode élargie d'analyse qui considère comment le sexe et le genre recoupent d'autres facteurs d'identité.

Au moyen du Programme de promotion de la femme, CFC offre une aide financière et technique aux organismes canadiens qui mènent des projets favorisant l'égalité et la pleine participation des femmes et des filles. L'organisme investit des ressources là où elles promettent de produire les plus grandes améliorations dans la vie des Canadiennes.

CFC compte sur la présence de bureaux régionaux à Montréal (pour servir le Québec), à Moncton (pour servir le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador) et à Edmonton (pour servir l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon). Le Bureau national, dans lequel on trouve aussi les bureaux régionaux de l'Ontario et du Nunavut, est situé à l'administration centrale, dans la région de la capitale nationale. (http://www.cfc-swc.gc.ca)

Résultat stratégique et architecture des activités de programme

Comme l'indique l'architecture des activités de programme ci-après, CFC a un résultat stratégique, qui est appuyé par trois activités de programme (AP), la troisième correspondant aux Services internes.

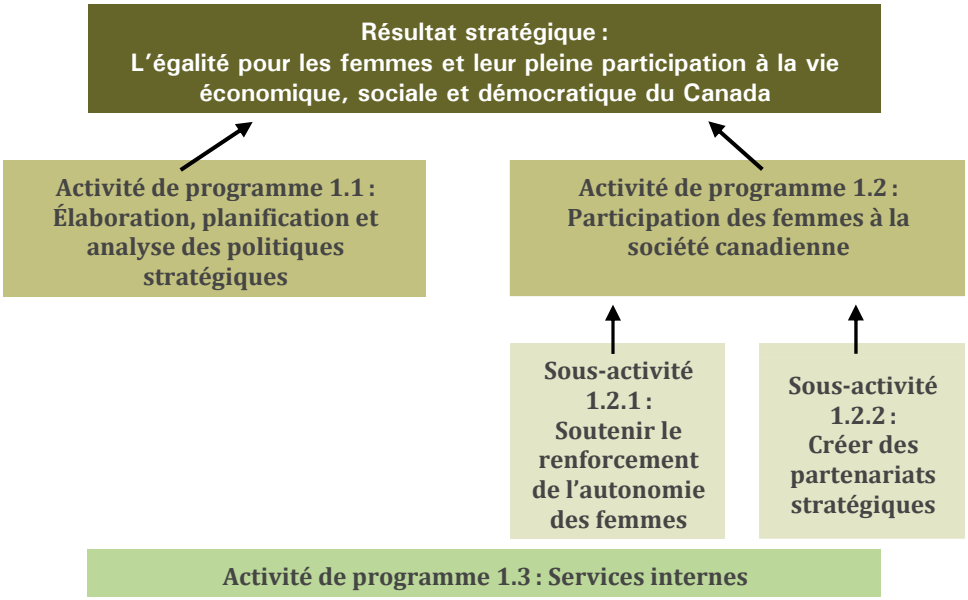

Priorités organisationnelles

Sommaire des progrès par rapport aux priorités

Priorité	Type	Résultat stratégique
Utilisation étendue et renforcée de l'ACS au sein de l'administration fédérale (AP 1.1)	En cours	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada

Progrès par rapport aux priorités

Au cours de la période visée, CFC a fourni un soutien direct à huit organismes fédéraux et en a aidé de nombreux autres à s'acquitter des obligations énoncées dans le *Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes.* Ces organismes peuvent ainsi mieux renforcer la mise en œuvre et l'utilisation de l'ACS, grâce à des mécanismes institutionnels qui créent un environnement permettant la systématisation de l'ACS.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Collaboration à l'échelle nationale, avec participation des partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT), et interventions stratégiques sur la scène internationale (AP 1.1)	En cours	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada

Progrès par rapport aux priorités

En 2011–2012, CFC a collaboré avec des partenaires FPT et internationaux pour mieux faire connaître les enjeux liés aux femmes et à l'égalité entre les sexes :

- Sur la scène internationale, la ministre de la Condition féminine a dirigé avec succès une campagne auprès des Nations Unies pour la proclamation de la *Journée internationale des filles.* Cette journée sera célébrée pour la première fois le 11 octobre 2012.
- En collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada et Justice Canada, l'organisme s'est penché sur les enjeux liés à la violence faite aux femmes et aux filles, notamment sur la mobilisation des hommes et des garçons pour prévenir la violence sexiste. Dans le cadre de cette collaboration, CFC a également réuni les principales parties intéressées, qui ont conclu que la violence faite aux femmes et aux filles entraîne des coûts énormes pour la société. Soucieux d'explorer différentes solutions, CFC a animé un dialogue et contribué à la diffusion des connaissances sur la mobilisation des hommes et des garçons.
- En 2011–2012, CFC a commencé à travailler avec des partenaires FPT pour mieux faire connaître la nature et l'ampleur de la violence qui touche les femmes et les filles et pour améliorer l'information disponible à ce sujet. Un important recueil de statistiques, *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques,* sera publié en 2012–2013.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Interventions pour s'attaquer aux problèmes dans les trois axes d'intervention : • promouvoir la sécurité et la prospérité économiques des femmes; • mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles; • encourager l'accès des femmes aux postes de responsabilité et de décision.	En cours	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada

Progrès par rapport aux priorités

En 2011–2012, 328 projets ont reçu une aide financière ou autre de CFC dans les trois axes d'intervention ou domaines prioritaires, soit : promouvoir la sécurité et la prospérité économiques des femmes; mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles; et encourager les femmes et les filles à occuper des postes de responsabilité et de décision.

Les projets, mis en œuvre aux échelons local, régional et national, étaient de nature et de portée diverses, ciblaient différents segments démographiques, abordaient une multitude d'enjeux et appliquaient des stratégies variées.

Au cours de la période visée, on a achevé l'évaluation sommative du Programme de promotion de la femme. On a conclu de cette évaluation que le Programme demeure pertinent et que les investissements de CFC répondent aux besoins des Canadiennes.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Renouvellement des modalités du Programme de promotion de la femme (AP 1.2)	En cours	L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada

Progrès par rapport aux priorités

Les progrès se font comme prévu. Les modalités du Programme de promotion de la femme seront renouvelées en 2012–2013.

Analyse des risques

Contexte organisationnel

Le Canada poursuit sa progression soutenue vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Selon des spécialistes de l'égalité des sexes de cinq continents, le Canada est le meilleur pays du G20 pour les femmes[1]. De plus, en 2011, le Canada était le 18e pays le plus égalitaire dans le classement international établi par le Forum économique mondial, une amélioration notable par rapport à sa 31e place en 2008. Comme le mentionne la sixième édition de *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe* (2012), il faut déployer d'autres efforts pour éliminer la violence faite aux femmes et aux filles, pour augmenter la représentation des femmes dans les postes de responsabilité et de décision et pour accroître la prospérité économique des

femmes et des filles. Les enjeux sont autant sociaux qu'économiques; leur transversalité confirme que la poursuite de l'égalité entre les sexes au Canada est bien une responsabilité partagée entre une palette d'acteurs, dont les ministères et organismes fédéraux et les autres ordres de gouvernement. CFC déploie donc beaucoup d'efforts pour mobiliser les femmes et les hommes et pour travailler en collaboration avec ses partenaires des secteurs public, privé et bénévole.

Contexte opérationnel

La gestion des risques est un aspect essentiel du fonctionnement de CFC. L'organisme a incorporé des principes et pratiques de gestion des risques à tous les aspects des processus de planification et de décision. L'adoption d'un profil de risque organisationnel en 2011–2012 a marqué une étape importante vers une gestion globale des risques à l'échelle de l'organisme. Ce profil fait en sorte que le risque soit pris en considération dans les décisions, la planification et les activités opérationnelles. De plus, CFC a élaboré des outils pour gérer, superviser et communiquer les risques des programmes et déterminer le niveau de tolérance au risque.

CFC, grâce à une bonne surveillance de ses contextes organisationnel et opérationnel, a pu gérer avec succès les risques potentiels, ce qui lui a permis de mettre en œuvre ses priorités pour 2011–2012 et d'accomplir des progrès vers l'atteinte de ses résultats attendus.

Sommaire du rendement

Ressources financières pour 2011–2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
29,4	30,8	29,4

L'augmentation des autorisations totales par rapport aux dépenses prévues s'explique par un report du budget de fonctionnement de 2010–2011 et les dépenses salariales. L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique par des affectations bloquées, c'est-à-dire des fonds retenus par le Conseil du Trésor qui ne peuvent pas être dépensés par CFC, ainsi que le report prévu et des rajustements de la rémunération pour 2012–2013.

Ressources humaines pour 2011–2012 (équivalents temps plein)

Prévues	Réelles	Écart
94	94	0

Tableaux du sommaire du rendement

Progrès réalisés par rapport au résultat stratégique

Résultat stratégique : L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada		
Indicateurs de rendement	**Cibles**	**Rendement de 2011–2012**
	Augmentation de 1 % par année	Malgré des signes de progrès vers le résultat stratégique, il subsiste des lacunes dans des domaines clés. Ce résultat ne peut pas être atteint par le seul travail de CFC. L'organisme a néanmoins continué de jouer un rôle de chef de file dans sa poursuite, c'est-à-dire :
Postes de décision supérieurs détenus par les femmes dans les secteurs public et privé.		• Il a agi comme courtier du savoir, éclairant les décisions et influant sur les mesures prises par les institutions publiques pour intégrer les considérations de genre à leurs politiques, programmes et initiatives.
Représentation des femmes sur le marché du travail, y compris leur accès aux programmes et aux services de soutien à l'entrepreneuriat.		• Il a offert du soutien aux institutions fédérales afin qu'elles acquièrent une capacité durable d'utiliser l'ACS dans le contexte de leurs décisions, de leurs activités opérationnelles et de leur culture organisationnelle.
Participation des femmes aux processus et aux systèmes politiques locaux, provinciaux et fédéraux.		• Il a soutenu, financièrement et d'autres façons, des projets qui visent à éliminer les obstacles à la participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. • Il a fait inclure un engagement dans le *Plan d'action économique 2012,* soit la mise sur pied d'un conseil consultatif chargé de promouvoir la participation des femmes aux conseils d'administration d'entreprise.

Sommaire du rendement, excluant les Services internes

Activité de programme	(en dollars)					Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
	Dépenses réelles en 2010–2011	2011–2012				
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autori-sations totales	Dépenses réelles	
Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques	2,0	1,8	1,8	1,9	2,0	Affaires gouverne-mentales – un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiennes et Canadiens (http://www.swc-cfc.gc.ca/abu-ans/index-fra.html)
Participation des femmes à la société canadienne	22,7	24,2	24,2	24,0	21,6	Affaires économiques – la sécurité du revenu et de l'emploi pour les Canadiennes et les Canadiens. (http://www.swc-cfc.gc.ca/fun-fin/wcf-fcf/index-fra.html)
Total	24,7	26,0	26,0	25,9	23,6	

Les dépenses prévues pour chacune des activités de programme comprenaient les dépenses prévues financées de manière centrale par l'intermédiaire des Services internes. Cela explique presque entièrement l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour chaque activité.

Tableau du sommaire du rendement des Services internes

Activité de programme	(en dollars)				
	Dépenses réelles en 2010–2011	2011–2012			
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Autori-sations totales	Dépenses réelles
Services internes	5,5	3,5	3,4	4,9	5,8

Évaluation environnementale stratégique

En 2011–2012, CFC a tenu compte des effets environnementaux des initiatives assujetties à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes.* Cependant, l'organisme n'a élaboré aucun projet de politique, de plan ou de programme et n'a donc produit aucune déclaration publique en la matière. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* peut être consultée à l'adresse http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=B3186435-1.

Profil des dépenses

Tendances des dépenses ministérielles

En 2011–2012, CFC a consacré un total de 29,4 millions de dollars à ses activités de programme pour obtenir les résultats attendus et progresser vers son résultat stratégique. Son budget de base pour les subventions et contributions est demeuré constant tout au long des trois exercices financiers; les fluctuations dans le Budget principal des dépenses sont surtout attribuables aux sommes additionnelles reportées de 2008–2009 à 2009–2010 et 2010–2011. Ce report était temporaire et ne touche pas le budget de base permanent.

(en millions de dollars)

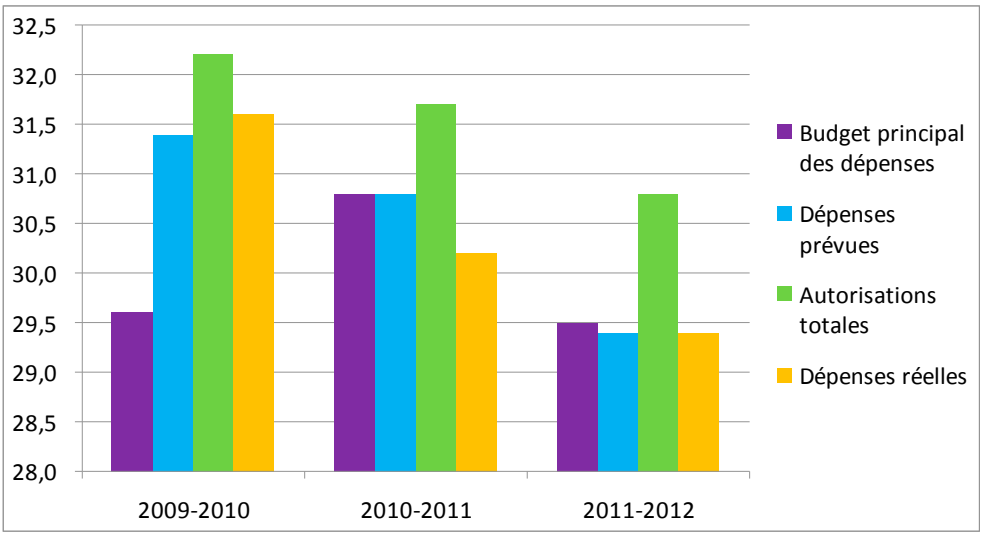

Budget des dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les crédits organisationnels ou les dépenses législatives de CFC, consulter les Comptes publics du Canada 2012 (volume II). On en trouve une version électronique sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.[2]

Section II – Analyse des activités de programme par rapport au résultat stratégique

Résultat stratégique : L'égalité pour les femmes et leur pleine participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada.

Le résultat stratégique de CFC est atteint grâce aux efforts collectifs de femmes et d'hommes des secteurs public, privé et bénévole. Du fait de son mandat, l'organisme joue un rôle particulier dans l'atteinte de ce résultat, comme on peut le voir ci-après :

Activité de programme 1.1 : Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques

Description de l'activité de programme

Dans le cadre de cette activité, CFC analyse des politiques, offre des conseils spécialisés et met au point des outils pour aider les ministères et les organismes centraux à déterminer les priorités stratégiques et à tenir compte du genre dans les politiques, les initiatives et les programmes existants et proposés. Pour ce faire, CFC collabore avec des ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, avec la société civile et avec des partenaires clés à l'échelle internationale.

Ressources financières pour 2011–2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
1,8	1,9	2,0

Les dépenses prévues pour chacune des activités de programme comprenaient les dépenses prévues financées de manière centrale par l'intermédiaire des Services internes. Cela explique presque entièrement l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour chaque activité.

Ressources humaines pour 2011–2012 (équivalents temps plein)

Prévues	Réelles	Écart
17	17	0

Sommaire du rendement par activité de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats obtenus
Efficacité accrue des politiques à tenir compte des enjeux touchant les femmes et à promouvoir l'égalité entre les sexes	Nombre de ministères qui répondent de manière efficace aux enjeux touchant les femmes par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes	De 3 à 5 ministères par année	En 2011–2012, CFC a continué de mettre l'accent sur la collaboration avec des partenaires de l'administration fédérale et le partenariat autour d'enjeux communs. L'organisme a joué un rôle de chef de file, collaborant avec d'autres organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux afin d'assurer la disponibilité de l'information nécessaire pour évaluer les progrès accomplis au chapitre de l'égalité entre les sexes. ● CFC a coordonné la sixième édition de *Femmes au Canada,* publiée par Statistique Canada avec l'appui de 18 organismes fédéraux. ● CFC coordonne en ce moment la nouvelle édition de *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques,* que publiera Statistique Canada en 2013 et qui bénéficie de l'appui des 13 provinces et territoires ainsi que de 4 organismes fédéraux. CFC a également collaboré avec d'autres ministères pour cerner et faire connaître les lacunes et les nouveaux enjeux à l'échelon fédéral, p. ex. : ● Il a travaillé avec l'Agence de la santé publique du Canada à l'importance d'engager les hommes et les garçons dans la prévention de la violence faite aux femmes et aux filles; ● De concert avec Justice Canada, il a explore e les couts qu'entraîne pour la société la violence faite aux femmes et aux filles. Des personnes provenant de 14 organismes fédéraux et 7 gouvernements provinciaux ou territoriaux ont participé à une activité d'échange de connaissances sur le sujet.
Capacité durable des ministères fédéraux d'appliquer l'ACS	Pourcentage de ministères et d'autres organismes fédéraux qui sont mieux capables d'incorporer l'ACS à leurs activités stratégiques et opérationnelles	De 3 à 5 ministères par année	Grâce au soutien de CFC, le nombre d'organismes fédéraux ayant la capacité d'utiliser l'ACS augmente. En 2011–2012, CFC a aidé directement 8 d'entre eux à mettre en œuvre le *Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes* et a soutenu plus de 20 autres par ses conseils, ses activités de formation ou ses outils spécialisés.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats obtenus
Intégration accrue des enjeux touchant les femmes à l'élaboration des politiques et des programmes	Nombre de politiques et de programmes nouveaux ou améliorés qui répondent aux enjeux touchant les femmes	De 3 à 5 politiques par année	Par ses interventions stratégiques, CFC a guidé, dans une large mesure, la prise de certaines décisions d'importance aux niveaux national et international. ● En collaboration avec Affaires étrangères et Commerce international Canada, CFC a appuyé les travaux qui ont amené les Nations Unies à instituer la Journée internationale des filles. ● En partenariat avec Patrimoine canadien, Justice Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada, CFC a contribué à mieux faire connaître les obligations internationales liées à l'égalité entre les sexes. ● De concert avec 16 autres organismes fédéraux, CFC a contribué à l'établissement du plan global du gouvernement du Canada pour consolider les efforts de lutte contre la traite de personnes. L'organisme a également échangé de l'information sur la traite avec les provinces et les territoires. ● CFC a fait inclure un engagement dans le *Plan d'action économique 2012,* soit la mise sur pied d'un conseil consultatif chargé de promouvoir la participation des femmes aux conseils d'administration d'entreprise.

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes : renforcer la mise en œuvre de l'ACS au sein de l'administration fédérale

Les institutions publiques ont l'obligation d'élaborer des politiques, des programmes et des services qui répondent aux besoins de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, dans toute leur diversité. Pour s'acquitter de cette obligation, elles doivent notamment avoir la capacité durable d'appliquer l'ACS. CFC joue un rôle de premier plan, c'est-à-dire qu'il oriente et facilite la mise en œuvre de l'ACS au sein des ministères et organismes fédéraux. Il le fait en offrant un soutien ciblé aux ministères pour la mise en œuvre du *Plan d'action ministériel pour l'analyse comparative entre les sexes* (Plan d'action) déposé en 2009 devant le Comité permanent des comptes publics[3].

Tout au long de l'exercice sur lequel porte le présent rapport, CFC a déployé des efforts ciblés pour recruter des appuis et des chefs de file, améliorer les

communications, clarifier les attentes et renforcer la responsabilisation en matière d'ACS au sein de l'administration fédérale. La seconde phase de la mise en œuvre du Plan d'action s'est amorcée en 2011–2012. CFC a ainsi pu étendre son champ d'action au-delà des ministères d'origine[4] et augmenter le nombre d'organismes fédéraux capables de répondre aux attentes du Plan d'action. Les ministères qui ont participé à cette phase ont remis à CFC une auto-évaluation détaillée dans laquelle ils montraient leur capacité institutionnelle d'appliquer l'ACS.

Dans son rôle de courtier du savoir, CFC a élaboré ou mis à jour des outils et des documents, et a organisé une variété d'activités (p. ex., séances d'information, ateliers, réunions interministérielles et rencontres avec des spécialistes des milieux de la recherche et de l'évaluation) pour assurer la circulation de l'information, des pratiques exemplaires et des leçons retenues, améliorer les communications et tenir les organismes fédéraux au courant du progrès de l'ACS. CFC a également continué de présider les réunions du Comité interministériel sur l'ACS, une importante tribune où l'on discute des défis auxquels font face les ministères dans la mise en œuvre de l'ACS. Son travail est profitable, puisque tout indique que les institutions fédérales comprennent de mieux en mieux l'ACS et son utilité pour le secteur public.

CFC a continué de répondre aux demandes des ministères et organismes fédéraux qui sollicitent ses conseils pour intégrer l'ACS. L'organisme a offert son aide à des organismes individuels, au niveau institutionnel, mais a aussi soutenu, par ses conseils spécialisés ou autrement, la préparation de documents importants, comme des mémoires au Cabinet. En 2011–2012, CFC a donné de la formation en ACS à des fonctionnaires de 27 organismes fédéraux. De plus, des fonctionnaires de l'administration fédérale responsables de l'ACS ont assisté à des séances de formation visant à les préparer au rôle qu'elles et ils seraient appelés à jouer dans leur ministère respectif. Ce soutien continu a été crucial au renforcement de la capacité des institutions fédérales d'appliquer l'ACS aux politiques, aux programmes et aux initiatives législatives.

Tourné vers l'avenir, CFC a poursuivi l'élaboration d'un nouveau cybercours sur l'ACS qui sera offert sur son site Web dès 2012–2013. Ce cybercours pourra être suivi par l'ensemble des fonctionnaires de l'administration fédérale au Canada et à l'étranger, ainsi que d'autres parties intéressées.

En 2011–2012, dans la continuité de l'engagement pris dans le *Rapport sur les plans et les priorités 2010–2011,* CFC a exploré l'intégration de l'intersectionalité, afin de mieux saisir les recoupements entre le genre et d'autres aspects de la diversité. En 2011, un atelier intitulé *L'avenir de l'analyse comparative entre les sexes* et portant sur une approche intersectionnelle pour l'ACS a été organisé pour offrir des possibilités d'apprentissage et permettre l'échange de pratiques exemplaires et d'innovations en ce qui a trait à l'application de l'ACS. Cet atelier, auquel ont participé 120 personnes, a permis d'élargir la compréhension des interactions entre le genre et d'autres aspects de la diversité, et de ce que

supposent ces interactions pour l'application de l'ACS. CFC a adopté l'appellation ACS+ pour indiquer qu'une attention accrue serait dorénavant accordée à l'intersectionalité dans l'application de l'ACS.

Collaboration avec des partenaires de l'administration fédérale et soutien à l'élaboration de programmes et de politiques

En 2011–2012, CFC a continué de mettre l'accent sur la collaboration avec des partenaires fédéraux afin de créer une synergie autour des enjeux communs. Par exemple, dans le contexte de l'Initiative de partenariat stratégique, CFC a continué de travailler avec d'autres organismes fédéraux pour cerner les lacunes, élaborer des politiques qui tiennent compte de la diversité de la population, promouvoir la collecte de données ventilées par sexe (afin de fournir des repères et d'éclairer la définition de cibles), susciter des investissements fédéraux dans l'examen des enjeux d'intérêt pour les femmes, échanger de l'information, éviter le double emploi et maximiser l'effet des mesures et des investissements du gouvernement dans la promotion de la condition féminine.

En 2011–2012, CFC a continué de diriger les efforts de collaboration de 18 organismes fédéraux, qui ont mis en commun leurs ressources financières afin de permettre l'achèvement de la sixième édition de *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*[5]. Cette publication contribue à honorer l'engagement pris par le gouvernement du Canada en matière d'ACS. En effet, elle garantit que les utilisatrices et utilisateurs de l'ACS, notamment les décisionnaires, disposent d'un éventail de données et sources d'information qui mettent en lumière la diversité des vécus des femmes et des hommes au Canada.

En ce qui a trait à la violence faite aux femmes et aux filles, CFC a joué un rôle décisif dans la détermination des lacunes stratégiques et programmatiques, ainsi que des nouveaux aspects à considérer parmi les partenaires fédéraux. En février 2012, en collaboration avec des spécialistes de Justice Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada, CFC a animé un échange de connaissances sur les coûts économiques de la violence faite aux femmes et aux filles. Il en est notamment ressorti que la compréhension des coûts associés à cette violence était essentielle à sa réduction significative, autant que la sélection de stratégies de prévention efficientes.

L'organisme a également facilité le dialogue et la diffusion des connaissances sur la mobilisation des hommes et des femmes dans la prévention de la violence sexiste, approche qui gagne du terrain à l'échelle nationale et internationale. Par ses discussions avec les provinces et les territoires, les liens qu'il a tissés entre les chefs de file dans ce domaine et divers publics, ainsi que ses efforts pour faire connaître les initiatives de sensibilisation prometteuses, CFC a aidé à mieux faire comprendre la nécessité de cette approche pour la réduction de la violence faite aux femmes et aux filles.

CFC a aussi collaboré avec plusieurs ministères et organismes fédéraux à l'étude de nouvelles problématiques. Par exemple, il a contribué au plan

global du gouvernement du Canada pour consolider les efforts de lutte contre la traite de personnes. Il a aussi travaillé avec le ministère de la Justice pour mieux définir et faire comprendre la violence commise au nom de l'« honneur » et les mariages forcés. CFC a également fait inclure un engagement dans le *Plan d'action économique 2012,* soit la mise sur pied d'un conseil consultatif chargé de promouvoir la participation des femmes aux conseils d'administration d'entreprise.

Collaboration continue et participation active aux forums nationaux et internationaux sur les enjeux liés à l'égalité entre les sexes

CFC a continué de participer activement au Forum federal–provincial–territorial des ministres responsables de la condition féminine afin de chercher et mettre en œuvre des solutions pour contrer la violence faite aux femmes et aux filles, et afin de déterminer comment améliorer la représentation des femmes dans les emplois traditionnellement masculins. Par l'entremise de ce forum, et avec le soutien de nombreux ministères fédéraux, l'organisme a notamment dirigé la mise à jour de la publication *Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques.* La nouvelle édition, qui sera publiée au début de 2013, comprend des indicateurs clés qui renseignent sur la fréquence et la gravité de la violence faite aux femmes, les divers facteurs de risque qui y sont associés, ses répercussions, la répression judiciaire et les interventions sociales.

Sur la scène internationale, l'organisme a travaillé en étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international afin de soutenir la campagne menée par la ministre de la Condition féminine auprès des Nations Unies pour faire proclamer une journée internationale des filles. Cette journée sera célébrée pour la première fois en octobre 2012. Sa proclamation représente une réalisation importante pour le gouvernement du Canada. La *Journée internationale des filles* permettra de faire connaître les difficultés auxquelles se heurtent encore les filles dans le monde et viendra épauler les filles et les jeunes femmes en tant que citoyennes et agentes de changement au sein de leur famille, de leur communauté et de leur nation.

CFC a continué de faire profiter le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et l'Agence canadienne de développement international de son savoir-faire particulier, contribuant ainsi à l'avancement de la politique étrangère du Canada; il les a notamment secondés dans les dossiers qui touchent aux obligations internationales du Canada en matière d'égalité des sexes. Comme par le passé, CFC a codirigé avec le Ministère les préparatifs de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme (la 56e). Cette commission de l'Organisation des Nations Unies est la principale tribune internationale où le Canada et d'autres États évaluent les progrès vers l'égalité entre les sexes.

À l'occasion du 30e anniversaire de la ratification canadienne de la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (10 décembre 2011), Condition féminine Canada, en collaboration avec Justice, Patrimoine canadien et Affaires étrangères et Commerce international, a organisé un symposium pour faire connaître les obligations du Canada en vertu de la Convention et leurs implications pour les lois, politiques et programmes nationaux. Un panel de spécialistes d'organismes canadiens œuvrant pour l'égalité a offert une analyse de la Convention sous un angle communautaire.

L'analyse du rendement pour cette activité de programme montre que le travail de CFC porte des fruits, c'est-à-dire qu'il facilite l'intégration des considérations de genre à la prise de décisions, aux discussions de haut niveau, aux interactions entre les différents ordres de gouvernement, aux initiatives stratégiques et aux programmes, dans les tribunes nationales et internationales. Les données sur le rendement de l'organisme montrent que l'ACS se trouve en fait à un moment charnière au sein de la fonction publique fédérale canadienne : les ministères travaillant à renforcer leur capacité en ACS sont plus nombreux et on constate une augmentation constante du nombre qui appliquent le Plan d'action (sept se sont ajoutés aux neuf de la première année de mise en œuvre). On reconnaît de plus en plus que l'égalité entre les sexes est une responsabilité partagée. En effet, 125 personnes, provenant de 27 institutions différentes, ont pris part à l'un des ateliers sur l'ACS+ parrainés par CFC. Plus de ministères et organismes ont demandé l'aide de CFC pour la mise en œuvre de l'ACS et accueilli favorablement la formation offerte sur l'ACS : 27 organismes ont envoyé un total de 126 participantes et participants aux séances de formation organisées par CFC. De plus, des responsables de la promotion de l'ACS venant de neuf institutions fédérales ont participé à une série d'ateliers conçus pour les soutenir dans l'exercice de leur fonction.

Les signes indiquent que les efforts déployés par CFC pour établir des partenariats, promouvoir la collaboration et favoriser une synergie autour d'enjeux communs fonctionnent. Le rôle de premier plan joué par le Canada dans la proclamation de la Journée internationale des filles est une bonne indication qu'il y a de fait une collaboration efficace entre différentes parties prenantes. L'approche de partenariat a également contribué à l'adoption de mesures à l'égard d'enjeux liés à l'égalité des sexes, notamment l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles, la sous-représentation des femmes dans les postes de direction et les emplois traditionnellement masculins, ainsi que la mobilisation des hommes et des garçons dans la prévention de la violence sexiste. CFC continue de renforcer et d'élargir cette approche. On constate par ailleurs une conscientisation manifeste au fait que l'égalité entre les sexes est la responsabilité des Canadiens autant que des Canadiennes, quel que soit leur âge, et que les institutions publiques, le secteur privé et le secteur bénévole ont tous un rôle à jouer.

Activité de programme 1.2 : Participation des femmes à la société canadienne

Description de l'activité de programme

Dans le cadre de cette activité, CFC appuie la pleine participation des femmes, c'est-à-dire qu'il travaille à améliorer leur situation économique et sociale et à renforcer leur participation à la vie démocratique en octroyant de l'aide financière et d'autres aides à des projets ou à des partenariats stratégiques qui démultiplient les ressources et font appel à la participation d'institutions publiques, d'organismes non gouvernementaux et d'autres parties prenantes.

Ressources financières pour 2011–2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
24,2	24,0	21,6

Les dépenses prévues pour chacune des activités de programme comprenaient les dépenses prévues financées de manière centrale par l'intermédiaire des Services internes. Cela explique presque entièrement l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour chaque activité.

Ressources humaines pour 2011–2012 (équivalents temps plein)

Prévues	Réelles	Écart
32	32	0

Sommaire du rendement par activité de programme

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Résultats obtenus
Participation accrue des femmes à la vie de la collectivité	Proportion de projets financés qui démontrent le niveau de participation atteint par les femmes dans la collectivité	10 % des projets	Toutes les cibles ont été dépassées. Une évaluation sommative de cette activité de programme a révélé ce qui suit : ● 90 % des projets financés ont accru la capacité des femmes de reconnaître et d'éliminer les obstacles limitant leur participation à la collectivité ● 60 % des projets ont entraîné une augmentation des partenariats; presque tous les organismes financés ont indiqué qu'ils continueraient de travailler avec les partenaires du projet, et 60 % le font déjà. ● 80 % des projets ont « grandement » contribué à accroître la participation des femmes à la vie de la collectivité. Voir le rapport sur l'évaluation sommative du Programme à l'adresse http://www.cfc-swc.gc.ca/account-resp/pr/sewp-espf/sewp-espf-fra.html.
Capacité accrue, chez les femmes, de reconnaître et d'éliminer les obstacles qui limitent leur participation à la collectivité	Proportion de projets financés qui démontrent une capacité accrue, chez les femmes, de reconnaître et d'éliminer les obstacles qui limitent leur participation à la collectivité		
Nombre accru de partenariats avec des ministères et d'autres organismes fédéraux, d'autres ordres de gouvernement, des ONG [organismes non gouvernementaux] et le secteur privé.	Proportion de projets financés auxquels participent des partenaires travaillant à l'égalité des femmes dans le cadre de projets conjoints		

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

En 2011–2012, CFC a soutenu, financièrement ou autrement, des projets locaux, régionaux et nationaux afin d'éliminer les obstacles qui entravent la pleine participation des femmes à la société canadienne. Parmi les 328 projets, 64 ont été terminés durant l'exercice et 164 se sont poursuivis après; 100 étaient nouveaux. Au cours de l'exercice visé par le rapport, l'organisme a versé en tout 18 285 051 $ en financement à des projets.

Les projets étaient variés, tant par leur nature que par leur portée; ils ciblaient une multitude de populations et d'enjeux, et faisaient appel à diverses stratégies. CFC a continué de soutenir des projets qui incorporent l'ACS, qui encouragent l'utilisation de cette méthode d'analyse et qui, par leur choix de stratégies, reconnaissent l'intersection des enjeux qui touchent les femmes. Tous les projets rejoignaient un ou plusieurs des domaines prioritaires de CFC, soit : améliorer la sécurité et la prospérité économiques des femmes; mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles; encourager les femmes et les filles à occuper des postes de responsabilité et de décision.

Action communautaire : CFC soutient des projets conçus pour élargir et renforcer l'accès à une gamme de possibilités, de renseignements, de ressources, de services, d'outils, etc., qui facilitent la participation des femmes à la société canadienne. L'analyse du rendement de cette activité de programme montre que cette stratégie et les mesures de soutien ainsi offertes donnent des résultats concrets : il y a une multiplication des partenariats, on constate une sensibilisation accrue, et la participation des femmes au sein de la collectivité se trouve renforcée.

Les résultats de l'évaluation sommative du Programme de promotion de la femme effectuée en 2011–2012 révèlent que les investissements effectués dans le cadre du Programme contribuent à changer les choses en répondant aux besoins des femmes et des filles au Canada. Selon les principales constatations, le Programme a fait l'objet d'une forte demande au cours des cinq dernières années. Il a contribué à augmenter la participation des femmes dans la collectivité; il a stimulé la création de partenariats et mobilisé les fonds de partenaires; de nombreux projets se sont d'ailleurs révélés durables. Toutefois, l'évaluation a également recensé des points à améliorer pour rehausser la portée du Programme et la durabilité de ses effets, notamment au chapitre de la création et de la diffusion du savoir.

Collaboration : Par l'entremise du Programme de promotion de la femme, CFC facilite la collaboration, le réseautage et les partenariats dans une optique de promotion de l'égalité des sexes et d'avancement des femmes au Canada. Les projets financés peuvent compter un éventail de parties prenantes, y compris des groupes de femmes, d'autres organismes communautaires, des institutions publiques et le secteur privé. L'adoption d'une approche collaborative assure une large reconnaissance des enjeux qui touchent les femmes, ce qui améliore la réponse à ces enjeux tout en encourageant les collectivités à se prendre en main.

Dans le cadre du Programme, CFC facilite le réseautage et la création de partenariats où il y a lieu pour répondre à des enjeux transversaux qui touchent les femmes et les filles. Il facilite la circulation des connaissances et aide les organismes qui œuvrent au progrès de l'égalité à avoir accès au savoir-faire, aux ressources et aux outils dont ils ont besoin. Par exemple, il a réuni des acteurs clés (police, prestataires de services, organismes et fondations communautaires, universitaires) pour permettre la discussion, l'échange d'information et la création de partenariats autour des enjeux liés à la traite de personnes en Ontario et dans d'autres régions du Canada. Cette réunion faisait suite à plusieurs demandes d'organismes souhaitant obtenir du financement pour des projets de lutte contre la traite de personnes en Ontario. Pour soutenir les organismes ayant reçu du financement l'an dernier en vue de réaliser un de ses nouveaux *Projets-modèles* (des projets visant à mettre à l'essai des approches prometteuses et innovatrices), CFC les a maillés en réseaux, de manière à favoriser l'échange d'information, l'apprentissage et l'établissement de liens.

En investissant de manière stratégique et en favorisant les partenariats et le réseautage, CFC aide à créer des conditions gagnantes pour les femmes au

Canada. Il a continué de renforcer les réseaux du Programme et à privilégier autant que possible une approche transversale des enjeux touchant les femmes. Le Programme fait appel à un comité d'évaluation interministériel qui compte des membres d'autres ministères fédéraux concernés pour offrir un avis sur les projets proposés et repérer les possibilités de partenariat. Il participe et contribue lui-même aux comités d'évaluation d'autres programmes fédéraux, à des initiatives transversales et à divers groupes de travail interministériels, comme le Groupe de travail sur la traite des personnes. Ces réseaux permettent une plus grande souplesse pour réagir aux nouveaux enjeux, ainsi qu'une action gouvernementale concertée dans les dossiers d'intérêt pour les femmes, tout en favorisant une augmentation de la portée des projets et de leur durabilité potentielle.

Améliorer la gestion du Programme de promotion de la femme et sa reddition de comptes : CFC a continué de simplifier les pratiques et d'assouplir le Programme. L'organisme a lancé deux appels de propositions ciblés en 2011–2012.

- *Femmes vivant dans les collectivités rurales et éloignées et dans les petits centres urbains.* Cet appel de propositions comportait deux volets :
  - Planification communautaire visant à réduire la violence faite aux femmes et aux filles dans les collectivités rurales et dans les petits centres urbains du Canada;
  - Planification communautaire visant à améliorer la sécurité économique des femmes dans les collectivités rurales et éloignées du Canada.
- *Mobiliser les jeunes pour prévenir la violence contre les étudiantes sur les campus*

Ces appels de propositions tirent profit des ressources communautaires, c'est-à-dire qu'ils engagent d'autres parties dans l'élaboration d'un plan communautaire visant à régler les enjeux dans les collectivités ciblées. Chaque projet financé inclut l'élaboration d'un plan communautaire avec le concours des principales parties intéressées, puis la mise en œuvre d'une composante prioritaire de ce plan. Ces appels de propositions ont permis à CFC de continuer à respecter les priorités du gouvernement et à investir stratégiquement dans des domaines où il était possible d'atteindre des résultats concrets et directs.

L'évaluation sommative du Programme a révélé que sa conception et ses mécanismes de prestation étaient convenables. Elle a aussi pris acte des adaptations qui ont été apportées afin d'améliorer la prestation. Les efforts déployés par CFC pour rationaliser l'administration du Programme à l'aide de stratégies de gestion plus efficientes et plus structurées ont également permis de renforcer la gestion et la reddition de comptes. Par exemple, l'organisme a entrepris un examen des normes de service du Programme afin de déterminer s'il y avait lieu de les rehausser. Le sous-groupe de travail sur les normes de service du Comité sur la réforme des subventions et

contributions a reconnu que l'approche de CFC était une pratique prometteuse. L'organisme est également en train d'implanter un système d'information sur les subventions et contributions adapté du système utilisé par Sécurité publique Canada. Il travaille aussi à peaufiner la stratégie de relations avec la clientèle du Programme. Cette stratégie a été formulée en tenant compte des commentaires des intervenantes et intervenants internes aussi bien qu'externes pour en assurer la pertinence et l'efficacité.

En 2011–2012, CFC a commencé à travailler à la mise en œuvre des recommandations contenues dans l'évaluation sommative et à se préparer au renouvellement des modalités du Programme.

Leçons retenues

Selon la principale conclusion de l'évaluation sommative, les investissements consentis par l'entremise du Programme de promotion de la femme ont vraiment des retombées positives et répondent aux besoins des femmes et des filles au Canada. Les constatations clés de cette évaluation révèlent que le Programme demeure pertinent et que la demande a été forte au cours des cinq dernières années. Voici d'autres constatations :

- Les domaines prioritaires du Programme (l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles, l'amélioration de la sécurité et de la prospérité économiques des femmes et des filles; l'accès des femmes et des filles aux postes de responsabilité et de décision) concordent parfaitement avec les données nationales. Ces priorités sont aussi conformes à celles d'autres ordres de gouvernement au Canada et d'autres États.
- Un grand nombre de femmes ont bénéficié de chacun quelque 400 projets financés au cours de la période d'évaluation.
- Le Programme a été jugé efficace et efficient, et son ratio d'efficacité administrative, très raisonnable.

Le rapport de l'évaluation renferme cinq recommandations. Une partie des recommandations touchent le rendement du Programme; le reste touchent sa conception et sa prestation, notamment la portée et la durée de ses effets (http://www.cfc-swc.gc.ca/account-resp/pr/sewp-espf/sewp-espf-fra.html). CFC a accepté les recommandations; la réponse officielle de la direction au rapport faisait état des travaux nécessaires pour y donner suite. Par exemple, on a entrepris de mettre en œuvre des mesures qui renforceront l'efficience du Programme. L'évaluation a aussi recensé des domaines d'intervention pour rehausser la portée et les effets du Programme. Une version électronique de la réponse de la direction peut être consultée à l'adresse http://www.cfc-swc.gc.ca/account-resp/pr/sewp-espf/mr-fra.html.

Activité de programme 1.3 : Services internes

Description de l'activité de programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et d'autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont la gestion et la surveillance; les communications; les services juridiques; la gestion des ressources humaines; les finances; la gestion de l'information; les technologies de l'information; la planification stratégique et les rapports; la vérification et l'évaluation; les services au Cabinet et les affaires parlementaires; la gestion des biens immobiliers; la gestion du matériel et des acquisitions; les services à la ministre de la Condition féminine; la gestion des voyages et autres services administratifs.

Ressources financières pour 2011–2012 (en millions de dollars)

Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
3,4	4,9	5,8

Les dépenses prévues pour chacune des activités de programme comprenaient les dépenses prévues financées de manière centrale par l'intermédiaire des Services internes. Cela explique presque entièrement l'écart entre les dépenses prévues et les dépenses réelles pour chaque activité.

Ressources humaines pour 2011–2012 (équivalents temps plein)

Prévues	Réelles	Écart
45	45	0

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

En 2011–2012, CFC a entrepris d'apporter les améliorations recommandées à la suite de sa participation au cycle d'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion, notamment en ce qui a trait à l'administration de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels.* L'organisme a amélioré sa capacité de respecter les obligations qui découlent de ces lois. Par exemple, au moyen de formation, de conseils et de systèmes perfectionnés, CFC a nettement amélioré ses processus d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP) et le temps de réponse aux demandes d'AIPRP : le nombre de demandes reportées a diminué de 90 %, les étapes de traitement ont été réduites de 50 % et la consommation de papier a chuté de 80 %.

Leçons retenues

En 2011–2012, CFC a participé à la première vague de vérifications des contrôles de base effectuées par le Bureau du contrôleur général. Cette vérification couvrait la période du 1er avril 2010 au 31 mars 2011 et visait à confirmer l'efficacité des mesures de contrôle financier à CFC, ainsi que la conformité de ces mesures de contrôle aux lois, politiques et directives pertinentes.

Les résultats de la vérification ont été très satisfaisants et CFC a reçu des commentaires positifs du Comité ministériel de vérification du Bureau sur ses réalisations, compte tenu de sa taille. La direction a accepté les constatations découlant de la vérification et a établi un plan d'action pour donner suite aux recommandations détaillées. Le plan de la direction peut être consulté en ligne à l'adresse http://www.cfc-swc.gc.ca/account-resp/pr/cca-vmc/index-fra.html.

Section III – Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les principales données financières présentées dans ce rapport ministériel sur le rendement visent à brosser un tableau général de la situation et des opérations financières de l'organisme. (De plus amples détails figurent sur le site Web de CFC[6].)

L'organisme est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties à l'organisme diffère de celle des rapports financiers préparés selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments reconnus dans l'état de la situation financière, ainsi que dans l'état des opérations et de la situation financière nette de l'organisme, ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont fournis dans les autorisations du Parlement. Un rapprochement des autorisations utilisées et du coût net des opérations est présenté dans la note 3 des états financiers de l'organisme.

Cette section explique les points saillants de la situation financière de l'organisme pour 2011–2012, d'après les états financiers de CFC. Les graphiques ci-après illustrent les soldes de clôture au 31 mars, par grande catégorie d'information financière, ainsi que les changements correspondants par rapport à l'exercice précédent. En résumé, entre 2010–2011 et 2011–2012, les actifs financiers de CFC ont augmenté de 9 % tandis que ses actifs non financiers ont diminué de 29 %. Son passif a diminué de 6 % et ses dépenses ont chuté de 4 %. Ces changements ont donné lieu à une réduction de 35 % de la dette nette et de la situation financière nette de l'organisme. Sous les graphiques de chaque catégorie, on explique à quels grands facteurs sont attribuables les variations enregistrées pour l'exercice.

État condensé de la situation financière (non vérifié) au 31 mars 2012 (en dollars)

	Variation %	2011–2012	2010–2011
Montant total net du passif	–6 %	5 870 904	6 229 583
Montant total net des actifs financiers	9 %	4 499 195	4 125 874
Montant net de la dette de l'organisme	–35 %	1 272 709	2 103 709
Montant total des actifs non financiers	–29 %	160 663	226 354
Situation financière nette de l'organisme	–35 %	(1 211 046)	(1 877 355)

État condensé des opérations et situation financière nette de l'organisme (non vérifiés) pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 (en dollars)

	Variation %	2011–2012	2010–2011	Prévisions 2011–2012*
Montant total des dépenses	–4 %	30 172 122	31 400 593	30 903 000
Montant total des revenus	–89 %	50	462	—
Coût net des opérations avant le financement et les transferts du gouvernement	–4 %	30 172 072	31 400 131	30 903 000
Situation financière nette de l'organisme	–35 %	(1 211 046)	(1 877 355)	(1 226 000)

* Selon les états financiers prospectifs de l'organisme pour 2011–2012.

Graphiques et diagrammes des principales données financières

Passif

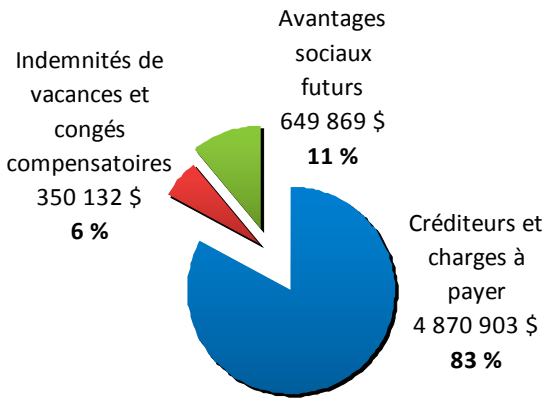

Le passif totalisait environ 5,9 millions de dollars au 31 mars 2012, comparativement à 6,2 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent, soit une diminution de 0,4 million de dollars (6 %). Les créditeurs et charges à payer sont le plus important poste du passif. Ensemble, ils en représentent 83 %. La diminution du passif total net est principalement attribuable à une réduction des avantages sociaux futurs. CFC a dû réduire considérablement son estimation des indemnités de départ futures en raison de l'augmentation récente du nombre d'indemnités de départ payées aux membres du personnel en vertu des conventions collectives renégociées.

Actifs financiers

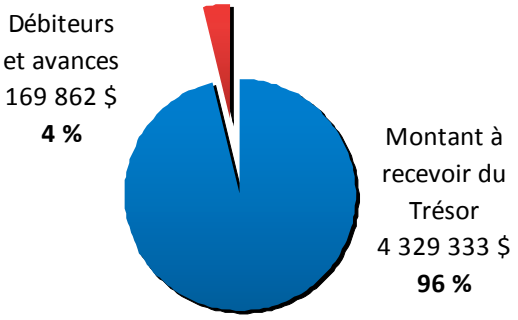

Les actifs financiers nets totalisaient environ 4,5 millions de dollars au 31 mars 2012, comparativement à 4,1 millions de dollars à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de 0,4 million de dollars (9 %). L'augmentation des actifs financiers est principalement attribuable à une hausse de 0,2 million de dollars du montant à recevoir du Trésor et à une augmentation de 0,2 million de dollars des débiteurs et avances. Le montant à recevoir du Trésor représente un montant à déduire des autorisations de l'organisme et peut être utilisé ultérieurement par CFC sans nouvelle autorisation.

Les actifs non financiers totaux s'établissaient à environ 0,2 million de dollars à la fin de 2011–2012, soit une diminution de 29 % par rapport au total de l'exercice précédent attribuable à une diminution des acquisitions d'immobilisations en raison de la réinstallation imminente de l'organisme. Les actifs non financiers sont entièrement constitués d'immobilisations corporelles.

Dépenses

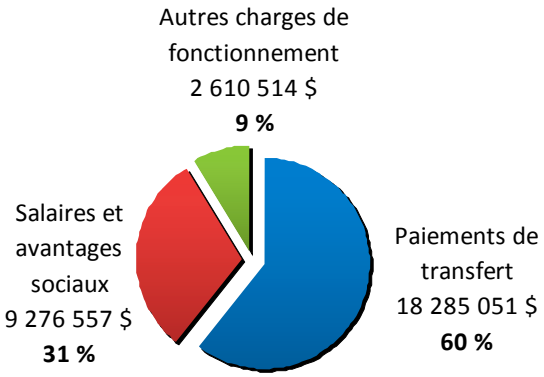

Les dépenses ont totalisé environ 30,2 millions de dollars en 2011–2012, comparativement à 31,4 millions de dollars pour l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 1,2 million de dollars (4 %). La diminution des dépenses totales est surtout attribuable à une diminution des subventions et contributions, étant donné que le report de fonds de 2008–2009 a pris fin en 2010–2011 et que le budget se trouve maintenant à son niveau permanent.

La diminution des dépenses totales est également attribuable à une réduction des avantages sociaux futurs des employées et employés. CFC a dû réduire considérablement son estimation des indemnités de départ futures en raison d'une augmentation récente du nombre d'indemnités de départ payées aux membres du personnel conformément aux conventions collectives renégociées.

Comparaison des résultats prévus (selon les états financiers prospectifs de l'organisme pour 2011–2012) et des résultats réels

Le coût final net de fonctionnement de l'organisme avant le financement du gouvernement pour 2011–2012 était d'environ 731 000 $ inférieur au coût prévu dans les états financiers prospectifs inclus dans le rapport sur les plans et les priorités de 2011–2012 (30,2 millions de dollars contre 30,9 millions de dollars). Il s'agit là d'un écart de 2 %, qui s'explique comme suit :

Les états financiers prospectifs ont été établis en fonction des crédits parlementaires reçus dans le Budget principal de 2011–2012 et ne tiennent pas compte des dépenses par suite des ressources reçues plus tard dans l'année ou d'une variation des ressources votées pour des postes précis, par exemple : la somme reportée de 2010–2011, les prestations de maternité, les indemnités de départ, ainsi que le régime d'avantages sociaux. L'écart s'explique aussi par des péremptions non planifiées de fonds des budgets de contribution et de fonctionnement.

États financiers

On trouvera les états financiers à cette adresse : http://www.cfc-swc.gc.ca/account-resp/pr/fin/index-fra.html.

Liste des tableaux supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui sont énumérés dans le *Rapport ministériel sur le rendement 2011–2012* peuvent être consultés sur le site Web de Condition féminine Canada, à l'adresse[7] :

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Vérifications internes et évaluations
- Frais d'utilisation

Section IV – Autres sujets d'intérêt

CFC a aidé la ministre de la Condition féminine et le gouvernement du Canada à rejoindre la population canadienne et à communiquer avec elle au sujet d'enjeux importants, notamment les progrès accomplis et les défis relevés au chapitre de la promotion de l'égalité entre les sexes. Les activités suivantes figurent au nombre de ses activités annuelles clés :

- Activités commémoratives — Journée internationale de la femme (8 mars), Mois de l'histoire des femmes (octobre), Journée internationale des filles (qui sera célébrée pour la première fois le 11 octobre 2012), Journée de l'affaire « personne » (18 octobre), Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (6 décembre), ainsi que les 16 jours d'activisme contre la violence faite aux femmes (du 25 novembre au 10 décembre).
- Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire « personne » — prix annuels décernés à des Canadiennes et Canadiens pour leur contribution à l'atteinte de l'égalité des sexes au Canada. Les prix commémorent la victoire juridique de 1929 qui a permis aux femmes d'être nommées au Sénat du Canada.

L'organisme a également rejoint de nouveaux publics en élargissant la portée de son travail. Par exemple, le Mois de l'histoire des femmes 2011, qui avait pour thème « Les femmes dans les forces militaires canadiennes : un passé glorieux », a suscité un intérêt considérable de la part d'autres ministères et organismes fédéraux, dont le ministère de la Défense nationale, Anciens Combattants Canada et le Musée canadien de la guerre, ainsi que des femmes et des hommes qui servent ou ont servi dans les Forces canadiennes.

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisme

Questions concernant l'information financière présentée :

Johanne Tremblay
Directrice p. i., Services intégrés
Téléphone : 613-995-3817
Téléc. : 613-947-6113
Courriel : Johanne.Tremblay@cfc-swc.gc.ca

Pour toute autre question :

Ainalem Tebeje
Gestionnaire, Planification stratégique et rapports généraux
Téléphone : 613-995-1811
Téléc. : 613-947-0530
Courriel : Ainalem.Tebeje@cfc-swc.gc.ca

Notes de fin de document

[1] TrustLaw, service de presse juridique administré par la Fondation Thomson Reuters, a demandé à 370 travailleuses et travailleurs de la santé, décisionnaires, journalistes et spécialistes du développement ayant une bonne connaissance des questions liées à l'égalité entre les sexes de classer les 19 pays du G20 au chapitre de la condition féminine. Le Canada est arrivé au premier rang, ce qui en fait le meilleur pays du G20 pour les femmes.

[2] http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html.

[3] Le Plan d'action, élaboré par CFC en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Bureau du Conseil privé, prévoit des mécanismes redditionnels pour la mise en œuvre de l'ACS et établit une norme qui oblige les organismes fédéraux à faire de l'ACS une pratique durable, à la mettre à l'essai dans le cadre d'un projet et à rendre compte, dans leur Rapport sur les plans et les priorités (RPP) et leur Rapport ministériel sur le rendement (RMR), de leurs efforts globaux dans la mise en œuvre de l'ACS.

[4] Citoyenneté et Immigration Canada, Patrimoine canadien, Pêches et Océans Canada, Industrie Canada, l'Agence de la santé publique du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Transports Canada et Anciens Combattants Canada.

[5] http://www.cfc-swc.gc.ca/rc-cr/stat/wic-fac-1011/index-fra.html.

[6] http://www.cfc-swc.gc.ca/account-resp/pr/fin/index-fra.htm.

[7] http://www.swc-cfc.gc.ca/account-resp/pr/dpr-rmr/1112/st-ts-fra.html.